

**Ce qu'il faut savoir sur...**

## **Les subventions communales**



**Service de l'énergie et des forces hydrauliques**

Sion, mars 2021

# Les subventions communales

- ▲ **64%** de la population valaisanne habite des communes qui octroient des subventions en lien avec l'énergie (Etat au 19.11.2020).
- ▲ La liste de ces communes est publiée par le SEFH (voir ci-après).
- ▲ **Règle d'or** : il faut toujours **s'adresser à votre commune** pour la procédure liée aux travaux, mais aussi pour se renseigner sur une éventuelle aide financière communale (cumulable avec celle du canton).
- ▲ Les subventions sont considérées comme des **fonds propres par certaines banques**. Toujours contacter votre banquier !
- ▲ La demande doit être transmise avant le début des travaux.
- ▲ Ne pas oublier les aspects fiscaux...
- ▲ Liens utiles :
  - Les subventions du canton du Valais : [www.vs.ch/web/sefh/programmes-de-promotion/aides-financieres](http://www.vs.ch/web/sefh/programmes-de-promotion/aides-financieres)
  - Les subventions des communes valaisannes : [www.vs.ch/web/sefh/programmes-de-promotion/aides-financieres](http://www.vs.ch/web/sefh/programmes-de-promotion/aides-financieres)

64% de la population valaisanne habite des communes qui octroient des subventions

	M-01 Isolation thermique du toit et/ou des façades	M-10 Amélioration de la classe CEEB	M-03 / M-04 Chauffage à bois automatique	M-05 / M-06 Pompe à chaleur	M-07 Raccordement à un chauffage à distance	M-08 Capteurs solaires thermiques	M-16 / M-17 Nouvelle construction Minergie-P et/ou CEEB A/A	Diagnostic énergétique bâtiment existant (CECB, CEEB Plus, autres...)	Première installation d'une distribution hydraulique	Forage pour pompe à chaleur	Fenêtres	Economie d'énergie	Solaire et/ou photovoltaïque	Mobilité (Electricité - Gaz)
Anniviers		✓	✓	✓		✓	✓	✓						
Arbaz						✓							✓	
Ardon	✓	✓		✓		✓		✓			✓			
Ayent	✓		✓	✓		✓		✓						
Bagnes	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓					✓
Bitsch	✓		✓			✓							✓	
Bovemier	✓	✓						✓						
Chamoson	✓										✓			
Crans-Montana	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓	
Collom.-Muraz								✓						
Dorénaz	✓													
Eischoll					✓								✓	
Ferden			✓	✓		✓							✓	
Fiesch												✓		
Fieschertal												✓		
Finhaut	✓													
Fully						✓							✓	✓
Goms												✓		
Grensiols														
Grimisuat						✓		✓						✓
Héremence	✓		✓	✓		✓		✓					✓	
Icogne	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓			✓	
Inden	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓		✓	
Lax												✓		
Lens	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓	
Leuk	✓					✓		✓					✓	
Liddes						✓							✓	
Martigny								✓					✓	✓
Monthey				✓				✓					✓	✓
Mont-Noble	✓	✓	✓	✓		✓		✓	✓				✓	✓
Mörel-Filet	✓		✓	✓		✓		✓	✓			✓	✓	
Naters														
Nendaz	✓													
Obergoms				✓										
Orsières	✓		✓		✓	✓	✓	✓					✓	✓
Riddes								✓						
Riederalp	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓		✓	
Saas-Fee	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓				
Saillon								✓						
Salvan	✓		✓	✓		✓	✓	✓					✓	
Savièse	✓							✓						
Saxon	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				✓	
Sembrancher	✓		✓	✓		✓	✓	✓		✓				
Sierre	✓	✓						✓					✓	✓
Sion	✓					✓		✓						✓
Trint	✓		✓										✓	
Venthône						✓				✓			✓	
Vérossaz						✓		✓						
Vétroz	✓		✓	✓		✓	✓	✓			✓		✓	✓
Vex	✓		✓	✓		✓	✓	✓						
Veyras						✓	✓	✓			✓		✓	✓

# Déductions fiscales

## SERVICE CANTONAL DES CONTRIBUTIONS

Avenue de la Gare 35  
1950 Sion

**027 606 24 50**

**[www.vs.ch/impots](http://www.vs.ch/impots)**



- ✓ Investissements destinés à économiser l'énergie et à ménager l'environnement sont déductibles du revenu imposable.
- ✓ Les subventions et les aides financières relatives aux mesures de promotion en matière d'énergie sont à déduire des investissements.



« Investissement – Frais d'entretien – Economie d'énergie »

CATALOGUE POUR LA DÉDUCTION ET LA RÉPARTITION DES FRAIS RELATIFS AUX IMMEUBLES (Edition 2013)

Ce catalogue peut être téléchargé sur le site du SCC à l'adresse suivante: <http://www.vs.ch/impots>

 Département des finances et des institutions  
Service cantonal des contributions

Departement für Finanzen und Institutionen  
Kantonale Steuerverwaltung

CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS